



Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous traitons des opérations de carte scolaire, la dernière du quinquennat Hollande. S'il ne s'agit pas ici de faire un bilan, il nous semble important de prendre un peu de recul quant à la Refondation de l'école engagée en 2012 et de nous interroger simplement sur les questions suivantes :

- La Refondation a-t-elle amélioré les résultats des élèves ?
- La Refondation a-t-elle amélioré les conditions de travail des personnels ?

Pour répondre à la première, nous pouvons d'une part nous appuyer sur les différentes enquêtes internationales mais aussi et surtout sur ce que les collègues constatent au quotidien dans leurs classes. Bien sûr, il s'agit d'être prudent car la portée des réformes pédagogiques ne peut s'envisager uniquement sur du court terme. Cependant, la très forte connexion du temps éducatif au temps politique est génératrice d'instabilité voire créatrice d'un climat anxieux au sein de la communauté éducative ce qui n'est pas sans conséquence sur les résultats des élèves. Pour exemple, la Réforme des rythmes scolaires, « bricolée » et imposée n'a pas été évaluée. Elle avait pour objectif l'amélioration des résultats, l'ouverture culturelle, associative... Mais la dérogation est devenue la règle, et selon une immense majorité de nos collègues, cet aménagement du périscolaire n'a fait qu'accentuer les inégalités entre les territoires, générer de la fatigue supplémentaire pour bon nombre d'élèves, créer de la tension dans les écoles, les communes. Pour nous, le dossier devra être remis sur la table avec la prise en compte de l'avis de tous... Un autre exemple est celui de la formation des enseignants. Les conditions de la formation initiale ne sont pas non plus sans effet sur les élèves. On jette nos jeunes collègues dans le grand bain, et même si les équipes de circo les accompagnent ainsi que les PEMF, ce sont bien ces jeunes-là qui se retrouvent seuls devant les élèves, sans formation. Nous portons le mandat d'un recrutement à la licence avec une formation de 2 ans rémunérée, en alternant observation, pratique de classe, stages et formation théorique donnant lieu à une équivalence master2. Avec un préalable, ces emplois doivent être déconnectés des moyens alloués. Quant à la formation continue, ce sera bref, elle a disparu. Ce n'est pas faute d'avoir établi la connexion entre l'absence de formation des enseignants et les difficultés des élèves.

Pour la deuxième question, celle des conditions de travail des personnels, il suffit d'écouter les collègues, de faire lecture des enquêtes réalisées notamment par le SNUipp-FSU, pour répondre négativement. Augmentation de la charge de travail, absence de diminution des effectifs dans les classes, multiplication des réunions hors 108 heures, pressions et injonctions hiérarchiques, absence criante de formation (ce que nous avons déjà dit), et le sentiment d'un déclassement professionnel.

Dans ce contexte, la carte scolaire départementale est un moment délicat pour la communauté éducative. Cette année, la dotation est positive malgré la baisse démographique. Devrions-nous le prendre comme un cadeau ? La réponse est non ! Si nous voulons que les effectifs dans les classes baissent réellement, augmenter le nombre de remplaçants, créer des postes de RASED, généraliser le PMQC, elle devrait même être bien supérieure... L'Education, les services publics en général, cela demande de l'investissement massif !

La dotation est abondée de 5 postes dans le cadre de la convention rurale. Restructurations, concentrations, fusions, mais surtout beaucoup d'inquiétude et

d'incompréhension pour les familles, les élus, les collègues, lorsque ces derniers ont été informés ou consultés ce qui n'est pas toujours le cas, malgré les recommandations du rapport du sénateur Duran. L'impact en terme de transport pour les élèves, de disparition du service public pour la population nous inquiète. Quant aux fusions d'écoles, il faudra enfin nous expliquer en quoi celles opérées en milieu urbain, créant de grosses structures, supprimant des écoles maternelles, entrent dans le cadre de la convention rurale du département, celle-ci ayant notamment comme principe directeur une meilleure lisibilité du pôle école maternelle. En tant que représentants des personnels, nous nous indignons quant au traitement humain de certains de nos collègues, victimes de déclassement professionnel et salarial suite à ces restructurations. Ces opérations s'opèrent de manière brutale...

Nous allons donc défendre les écoles, nous opposer aux fermetures, revendiquer des ouvertures, défendre nos collègues et notre territoire rural et urbain. Et nous reprendrons ce que nous disions mot pour mot lors du CTSD de mars 2016 : nous ne sommes ni irresponsables, ni de doux utopistes ! Nous proposons le choix d'une autre politique avec notamment un investissement massif dans l'école ! Nous faisons le choix d'une société plus juste, plus humaine, plus égalitaire et et surtout plus émancipatrice pour tous les citoyens ! En cette période de campagne électorale, nous serons attentifs aux propositions avancées par les différents candidats...

Eduquer pour libérer les consciences et combattre l'obscurantisme, une réalité, une nécessité.